

Tableau 1 <u>La LDCM</u> : Sa portée dans un contexte en évolution		
Thèmes	Points principaux	Questions qui se posent
Difficultés afférentes aux définitions et à l'interprétation	.définition de ce qu'est une conférence .l'intention de la Loi par rapport à son interprétation .rôle et responsabilités de l'Office national des transports (ONT)	.faut-il changer la définition de ce qu'est une conférence ? .qui détient le pouvoir ultime d'interpréter la <u>Loi</u> ? .quel est le rôle de Consommation et Corporations Canada (CCC) ?
Les consortiums et les accords de services combinés	.définition .rôle et importance aux niveaux national et international .s'apparentent beaucoup à des coentreprises et ne sont pas assujettis aux lois visant les conférences	.faut-il modifier la définition de ce qu'est une conférence pour y inclure ces nouvelles formes d'organisation ? .ces dernières sont-elles suffisamment réglementées en vertu de la <u>Loi sur la concurrence</u> ? .remplacent-elles les conférences ?
Accords de discussion, de liaison terrestre et de stabilisation	.de nouvelles formes d'organisation non visées par la <u>LDCM</u> .une fois les accords déposés, on suppose que la <u>Loi sur la concurrence</u> ne s'y appliquent pas .les associations peuvent prendre la forme de super-conférences	.quel est leur statut en vertu de la <u>LDCM</u> ? .ces accords sont-ils visés par la <u>Loi</u> ? .le fait de les déposer auprès de l'ONT les exempte-t-ils de la <u>Loi sur la concurrence</u> ? .quelles sont les conséquences pour les utilisateurs des transports maritimes ?
Jonction entre les conférences et les transporteurs de l'intérieur	.en vertu de la <u>LDCM</u>, il est interdit aux conférences de négocier, avec des transporteurs de l'intérieur, des taux de transport intérieur au nom de leurs membres	.cela fait-il problème ? .devrait-on autoriser les conférences à négocier avec les transporteurs de l'intérieur ?
Ports de base/Majorations forfaitaires pour acheminement depuis l'intérieur	.les conférences se servent d'un moins grand nombre de leurs ports de base	.il y a moins de ports de base, et l'on a appliqué des majorations forfaitaires; quels effets cela a-t-il ? .les taux de bout en bout se substituent-ils à ces majorations ?